

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Charles De Gaulle - BTS - Production - Systèmes constructifs bois et habitat - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée Charles De Gaulle - BTS - Production - Systèmes constructifs bois et habitat - en apprentissage (14591)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Charles De Gaulle - BTS - Production - Systèmes constructifs bois et habitat - en apprentissage (14591)	Jury par défaut	Tous les candidats	3	34	2

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats	Fiches avenir : notes et appréciations des bulletins de 1ère et Terminale : - Compétences dans les disciplines techniques scientifiques - Expression orale et écrite en français, anglais. Autres cursus (post-bac, brevet professionnel...), éléments de la formation en cours ou antérieure	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Investissement dans les formations en cours ou antérieures	L'attitude face au travail (persévérance, efforts, apprentissage régulier des cours, participation en classe, participation aux travaux de groupe) sera prise en compte pour toutes les disciplines du bulletin.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet. Motivation, capacité à réussir, connaissance des exigences de la formation, portes ouvertes ou forum	Intérêt et motivation pour la formation. Mise en valeur des compétences (filières professionnelles/technologiques: stages, projets...). Autres profils, expériences personnelles, compétences développées dans les formations pouvant être valorisées dans cette formation	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Motivation pour la formation. Compétences professionnelles /technologiques: stages, projets Autres profils, expérience, compétences pouvant être valorisées dans cette formation	Investissement dans les activités présentées	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est inférieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STAV

- Technologie (EDS)

Série STD2A

- Physique/Chimie (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d"information et numerique (EDS)

Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Série ST2S

- Physique-Chimie pour la santé (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour les candidatures en apprentissage, l'examen des vœux a été réalisé par une commission constituée des enseignants de BTS SCBH.

Nous avons pris en compte les critères de la fiche avenir, les notes de première et terminale ou des années antérieures si réorientation, des bulletins fournis pour les candidats en brevet professionnel. Prise en compte également des appréciations des bulletins, du projet de formation motivé et des notes du bac.

Pour les candidats déjà en apprentissage, l'expérience professionnelle acquise a été prise en compte

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La procédure Parcoursup permet aux candidats de structurer la constitution de leur dossier.

Le projet de formation doit être motivé et argumenté, certains projets restent trop vagues : sans forcément rechercher l'originalité, nous attendons des candidats qu'ils fassent ressortir les compétences qu'ils apprécient particulièrement dans la formation en relation avec la ou les formations qu'ils ont déjà suivies et/ou de leur expérience professionnelle (stages, périodes en entreprises, emplois, autres activités...).

Les activités extra-scolaires peuvent constituer un plus notamment quand elles montrent les capacités d'investissement, la motivation et l'engagement des candidats.

Les candidats déjà en apprentissage ou en contact avec une entreprise potentielle doivent mettre en avant ces paramètres en détaillant leurs activités ou les éléments des échanges avec l'entreprise potentielle.

Signature :

ERIC LEBEL,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Charles De Gaulle